

Brevet de technicien supérieur, par apprentissage

Programme

La formation est validée par un **DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE**.

L'examen portera sur le programme suivant :

Matières technologiques et professionnelles

- Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales (écrit et oral)
- Analyse financière (oral)
- Contrôle de gestion : calcul de coûts (oral)
- Prévision et analyse de la performance (oral)
- Organisation du système d'information de l'entreprise (oral)
- Présentation et analyse des processus métier (oral)

Matières générales

- Culture générale et expression écrite
- Anglais (oral)
- Mathématiques
- Économie et droit
- Management des entreprises

Poursuite des études en apprentissage par alternance : à l'Université de Nouvelle-Calédonie
Licence professionnelle Révision Comptable ou Licence professionnelle Contrôle de Gestion

Profil requis

- ❖ Sens de l'organisation
- ❖ Rigueur, confidentialité
- ❖ Sensible aux évolutions technologiques
- ❖ Esprit d'équipe
- ❖ Bon communicant

56%

DE RÉUSSITE EN 2017

Rythme de l'alternance

La formation est dispensée à la CCI Apprentissage située au centre ville de Nouméa par une équipe pédagogique et en entreprise par un Maître d'apprentissage.

Rythme de l'alternance : **2 semaines en entreprise et 1 semaine en cours**

Nombre d'heures de cours prévues sur les 2 années : 1 410 heures

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Retrait des dossiers d'inscription à partir de **juillet 2018**
- Réunion d'information collective à partir d'**août 2018**
- Evaluation écrite en octobre 2018
- Entretien de motivation en décembre 2018
- Recherche d'un Maître d'apprentissage
- Signature du contrat d'apprentissage
- Rentrée à la CCI Apprentissage en **février 2019**

POUR S'INSCRIRE

se présenter au
POINT Apprentissage
muni d'une pièce d'identité



14 rue de Verdun – NOUMÉA
Téléphone : 24 69 49

contact@apprentissage.nc

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI
DE 8H À 16H

www.apprentissage.nc

Code ROME : M1203

COMPTABLE

Essentiel dans toute entreprise, quelle que soit sa taille, le comptable a la responsabilité de gérer les comptes de la société et plus globalement de sa santé financière. Il s'appuie sur des compétences techniques pour exercer son métier dans le domaine de la comptabilité, de la fiscalité et de la gestion sociale, mais également sur l'aspect « analyse de gestion » pour améliorer les performances de l'entreprise. Il doit assurer le contrôle, la fiabilisation du système d'information et la veille informationnelle.

Missions

- ❖ Enregistrer des opérations comptables
- ❖ Assurer l'archivage, le classement des documents
- ❖ Examiner, contrôler les comptes et leur validation
- ❖ Réaliser les opérations liées aux travaux de fin d'exercice
- ❖ Produire les comptes annuels
- ❖ Établir les documents fiscaux et sociaux de l'entreprise
- ❖ Mettre en place des tableaux de bord pour le contrôle de gestion
- ❖ Analyser la performance (calculs et analyse des coûts, gestion de trésorerie, analyse financière)



Débouchés

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ❖ Assistant comptable | ❖ Contrôleur de gestion |
| ❖ Assistant contrôleur de gestion | ❖ Gestionnaire comptable |
| ❖ Comptable | ❖ Adjoint de direction financière |
| ❖ Analyste de gestion | ❖ Auditeur financier |

70%
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE POUR LA PROMOTION 2016

Statut

- ❖ En contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification, ou salarié
- ❖ Rémunéré par l'employeur suivant le barème en vigueur
- ❖ Salaire exonéré des charges patronales*
- ❖ Couverture sociale CAFAT prise en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie*

* Selon le contrat